Translat de la lre du Roy de Maroc

De la part de Muley Zeidan serviteur de Dieu et par son ayde victorieux Roy des fidelles [illegible] de [illegible] en [illegible] filz de [illegible] Dieu par sa ste grace continue la prosperité [illegible] de sa bonne fortune et la [illegible] de sa justice et [illegible] dans son Royme. [illegible] victorieux des [illegible] [illegible] de [illegible] peuple de la foy de [illegible]. Cette addresse est de nous a la Mté du plus grand prince des [illegible] et [illegible] de Chrestiens Henry 4e empereur de France et Roy de Navarre filz de la grande famille des anciens princes [illegible]

Dieu nous a faict la grace de [illegible] son [illegible] sous nre Royaume faysant demeurer les bonnes de nre pays soubz l'ombre de la paix [illegible] luy en [illegible] la louange. Nous l'avons bien voulu faire sçavoir a vre Mté par Arnould de Lisle lequel a satisfaict par deça a ses commandemens. En cette conclusion nous l'avons bien receu et d'autant plus volontiers que vre Mté avoit intention de nous visiter par luy [illegible] a l'occasion des [illegible] de par deça. Maintenant que Dieu nous a [illegible] nous souhaittons que vos Mtés entretiennent l'amitié qui est [illegible] entre nos predecesseurs. Il ne tiendra a nous que [illegible] la maniere. Si vre Mté nous mande des nouvelles de sa prosperité [illegible] nous obligera de [illegible] quelle [illegible] faict part de son amitié. Dieu conserve vre [illegible]. Escript de nre Chasteau de Marroque que Dieu [illegible] le [illegible] mois de [illegible] l'an de la prophetie de Mahomet 1011.

Le [illegible] M. le Cardl de la Rochefoucault

DIVERSES PIECES D'AFAIRES D'ESTAT

Dont vous trouverez la table au derniere du Livre.

Letter between Sultan of Morocco and Henri IV of France (r.1589 - 1610)

Source: Bibliothèque nationale de France.
Département des manuscrits
gallica.bnf.fr /